



Vol en l'absence du conducteur dans un véhicule (vol à la roulotte)

PRECAUTIONS A PRENDRE

- Ne laissez pas de sac ou objet de valeur apparent dans votre véhicule, même un court instant
- Verrouillez systématiquement les vitres et portes de votre véhicule
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule le moteur en marche, ou en laissant les clés sur le contact
- Ne laissez pas vos papiers dans votre véhicule.
- Évitez de stationner dans des endroits isolés et sombres

COMMENT REAGIR

- Prévenez la Gendarmerie en composant le 17
- Évitez au maximum de toucher au véhicule
- Faites immédiatement opposition en cas de vol d'un moyen de paiement
- Suspendez votre ligne en cas de vol de votre téléphone portable